

TROISIEME RESOLUTION

Positionnement sur le projet Forest Park à URY

Le 29 juin 2022, le conseil d'administration de la SEM du Pays de Fontainebleau s'est prononcé sur l'intérêt à agir de la SEM sur le projet de plateforme économique du « Forest Park » situé à Ury. La poursuite de ce projet était attachée à un accord formel du conseil municipal.

Par courrier en date du 22 aout 2022 le conseil municipal de la commune d'Ury a fait part de son souhait de ne pas poursuivre la réflexion sur le projet de développement économique qui avait été engagée et d'abandonner le projet.

Le conseil d'administration prend connaissance du courrier de Mr le Maire et vote à l'unanimité l'abandon du projet.

Membres élus	16
En exercice	16
Présents ou représentés	14
Ne prend pas part au vote	0
Votants	11
Abstentions	0
Suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8
Pour	14
Contre	0